



Conseil de sécurité

Distr. générale
4 août 2014
Français
Original : anglais

Note du Président du Conseil de sécurité

Les membres du Conseil de sécurité réaffirment que les travaux du Conseil sont une entreprise et une responsabilité collectives et qu'il est vital de renforcer la coopération et la concertation entre tous les membres du Conseil pour permettre à cet organe de fonctionner avec efficacité et en toute transparence.

Les membres du Conseil réaffirment également qu'il importe de continuer d'améliorer le dialogue, la communication et l'échange d'informations au sein du Conseil, en particulier face à des crises ou à des situations qui évoluent rapidement.

Les membres du Conseil s'engagent par conséquent à continuer de renforcer leur dialogue, en particulier face à des crises ou à des situations qui évoluent rapidement, de sorte que le Conseil puisse agir plus efficacement et, ainsi, mieux s'acquitter de la responsabilité qui lui incombe de maintenir la paix et la sécurité internationales.

Les membres du Conseil saluent à cet égard le rôle important que joue le Président du Conseil de sécurité, qui contribue notamment à faciliter la communication et l'échange d'informations.

